

Paris, le 31 janvier 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Sigeif installe la commission consultative paritaire de l'énergie de la région parisienne.

Instituées par la loi Transition énergétique pour la croissance verte, les commissions consultatives paritaires réunissent, à parité, des représentants de chaque grand syndicat d'énergie et ceux de chacun des EPCI à fiscalité propre sur lesquels ledit syndicat exerce en tout ou partie la compétence d'autorité organisatrice de la distribution de l'énergie (AODE).

Ce sont donc les élus délégués par la Métropole du Grand Paris et par onze communautés d'agglomération et communautés de communes de la couronne parisienne qui ont été conviés lundi matin au Sigeif, présent sur ces douze territoires, pour installer ce qui doit devenir une sorte de forum permanent d'échange sur l'énergie, au service des collectivités concernées de l'aire urbaine de Paris (douze EPCI regroupant trois cent vingt-cinq communes).



La loi TECV dispose en effet que ces commissions doivent « coordonner l'action de leurs membres dans le domaine de l'énergie, mettre en cohérence leurs politiques d'investissement et faciliter l'échange de données ».

.../...



« Nos travaux doivent avoir une finalité très pratique et opérationnelle », a souligné Jean-Jacques Guillet, président du Sigeif, et député-maire de Chaville, en installant la commission.

« Il s'agit d'éclairer et de coordonner les choix de nos collectivités dans leurs politiques et leurs investissements touchant à la maîtrise, à la production et à la distribution de l'énergie. C'est un enjeu stratégique à l'heure de la transition énergétique des territoires et au moment où la situation financière de nos collectivités nous oblige à finement peser nos choix d'investissement. Le Sigeif entend mettre toute son expertise au service de cette nouvelle mission ».

Les représentants des douze EPCI concernés se sont félicités, de leur côté, de l'entame de ce dialogue, qui a aussi pour objet de les aider à bâtir leurs plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET), un document à élaborer d'ici décembre 2018.

Deux nouvelles réunions sont d'ores et déjà programmées au premier semestre 2017.

Les douze EPCI membres de la commission consultative paritaire du Sigeif

- Métropole du Grand Paris
- Communauté de communes Carnelle Pays de France
- Communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts
- Communauté de communes de l'Orée de la Brie
- Communauté d'agglomération Paris-Saclay
- Communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne
- Communauté d'agglomération Plaine Vallée
- Communauté d'agglomération Roissy Pays de France
- Communauté d'agglomération Saint-Germain Boucles de Seine
- Communauté de communes Val d'Yerres Val de Seine
- Communauté d'agglomération Val Parisis
- Communauté d'agglomération Versailles Grand Parc

Contact presse

Christine Marco

CMG Partenaires Conseil. 06 88 86 83 49.

christine.marco@cmgpc.fr